

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/09/2017

Dossier complet le :

29/09/2017

N° d'enregistrement :

F09317P0311

1. Intitulé du projet

Construction d'une centrale hydroélectrique (<4,5 MW) sur le torrent du Chastillon, sur la commune d'Isola (06)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune d'Isola (06)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean Marie BOGINI, maire d'Isola

RCS / SIRET

2106007300019

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau.	installations dans le lit mineur et majeur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens.
29. Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique	Nouvelles installations d'une puissance maximale brute totale inférieure ou égale à 4,5MW.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à réaliser une petite centrale hydroélectrique, dite Isola 3, d'une puissance maximale brute d'environ 1415 kW sur le torrent du Chastillon.

Les nouveaux ouvrages comportent:

- une prise d'eau pour dériver un débit maximal de 0,97 m³/s, d'environ 15m de largeur totale avec un seuil déversant de 7 m dont la crête est à 1,5 m au-dessus du terrain naturel
- une conduite forcée de diamètre 700 mm et d'environ 1244 m de longueur enterrée sous la route Isola village - station d'Isola 2000 et la piste de VTT
- une usine comportant une turbine Pelton permettant d'injecter environ 1 MW au réseau ENEDIS
- un canal de restitution de l'eau turbinée dans la rivière, en amont de la prise d'eau de la centrale d'Isola 2

Ce projet sera porté par la commune d'Isola (06).

4.2 Objectifs du projet

En janvier 2011, le Conseil Général des Alpes Maritimes a signé avec le Conseil Général du Var, la région PACA, le Préfet de Région, la principauté de Monaco, le RTE et l'EPA de la Plaine du Var un « Contrat d'objectifs pour une sécurisation de l'alimentation électrique de l'Est de la région PACA ». Dans le domaine des énergies renouvelables, l'objectif est de produire, avant fin 2020, 25% de la consommation d'énergie dans les départements concernés.

La création de cette centrale hydroélectrique permettra à la commune d'Isola de participer à cet effort en produisant une énergie électrique propre et respectueuse de l'environnement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux envisagés concerneront la construction de la prise d'eau, de la conduite forcée et de la centrale hydroélectrique ainsi que leurs équipements associés.

La phase de chantier comprendra :

- La mise en place des installations nécessaires au chantier, c'est à dire :
 - ° les chemins d'accès;
 - ° la base vie;
 - ° les zones de stockage des matériaux et matériels ainsi que les aires de préfabrication;
 - ° l'aire de lavage;
 - ° le parking pour les véhicules de chantier, si nécessaire;
- La réalisation de la prise d'eau avec:
 - ° la vanne de dégrèvement;
 - ° la passe à poissons de dévalaison;
- La pose de la conduite forcée enterrée
- La construction de l'usine comprenant:
 - ° le local technique
 - ° la turbine avec ses accessoires dont le tableau de contrôle-commande
 - ° le poste de raccordement au réseau ENEDIS
- les autres aménagements extérieurs nécessaires (clôtures ...)
- la supervision de la centrale depuis la Mairie

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement comportera essentiellement :

- Une prise d'eau, avec seuil déversant et vanne de dégrèvement
- Une conduite forcée enterrée équipée en tête d'une vanne à fermeture automatique
- Une centrale hydroélectrique permettant d'injecter au réseau une puissance maximale d'environ 1 MW

La passe à poissons sera limitée à un dispositif de dévalaison car il existe plusieurs seuils infranchissables sur le torrent; cette disposition a déjà été retenue par la DDTM06 pour les centrales d'Isola 1 et d'Isola 2 situées en aval.

L'exploitation de la centrale sera réalisée au fil de l'eau. Le débit turbiné sera régulé pour maintenir constant le niveau d'eau dans l'ouvrage de dessablage.

La gestion des forts débits et du transport sédimentaire sera réalisée au moyen du seuil déversant et de la vanne de dégrèvement

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre du Code de l'Environnement : autorisation environnementale unique délivrée par le Préfet

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Hauteur du seuil déversant	1,5 m par rapport au terrain naturel
Hauteur de chute brute	127 m environ
Débit dérivé maximal	0,97 m3/s
Longueur et diamètre de la conduite forcée	1244 m et 700 mm
Dimensions de l'usine au sol	L=13,8 m et l=7,40 m soit 102 m2
Production annuelle moyenne	3,6 millions de kWh
Superficie globale du projet (ouvrages visibles après travaux)	< 400 m2 au sol

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Centrale d'Isola 3
Route d'Isola 2000
06420 ISOLA

Coordonnées géographiques¹

Long. 07°04'29" _ Lat. 44°12'06" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

ISOLA (06)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for response to 4.7.2]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhp.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif des Alpes
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn Avalanches approuvé le 12/01/2006 PPRn Inondation approuvé le 12/01/2006 PPRn Mouvement de terrain approuvé le 12/01/2006
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 Directive Habitats (ASC) FR9301559 "Le Mercantour" - 6 km Site Natura 2000 Directive Oiseaux (ZPS) FR9310035 "Le Mercantour" - 6 km
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 6 km du Parc National du Mercantour, en zone périphérique

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de pose de la conduite forcée enterrée sera excédentaire en matériaux qui seront évacués par des filières spécialisées
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rupture de la continuité piscicole par la mise en place du seuil (impact PERMANENT) Perturbation des mammifères et amphibiens durant la phase travaux (impact TEMPORAIRE) Destruction de frayères, perturbations de la reproduction, de l'oxygénation de l'eau (impact PERMANENT) Modification de l'alimentation hydraulique (impact PERMANENT) NB: le Chastillon n'est classé ni en liste 1 ni en liste 2
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la distance et de la petite taille du projet hydroélectrique, aucun impact n'est à noter

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondations Séismes Mouvements de terrain Avalanches
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, prévue obligatoirement hors période d'enneigement, le trafic sera augmenté de manière temporaire et engendrera l'émission de GES.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé loin de toute habitation. Durant la phase travaux, des nuisances sonores temporaires seront émises. En phase d'exploitation, la législation sur le bruit sera respectée grâce à la mise en place d'une isolation phonique à l'usine, seule la turbine pouvant être bruyante.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Lors de la phase travaux, aucune intervention de nuit n'est prévue. L'impact est nul.</p> <p>Lors de la phase d'exploitation, des éclairages seront prévus sur l'ouvrage afin d'effectuer une maintenance en cas d'incidents.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le seul impact sera paysager; l'aspect extérieur de l'usine sera confié à un architecte pour s'insérer dans le site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

A l'aval du projet, se trouve la centrale hydroélectrique d'Isola 2 (puissance d'environ 3 MW), également sur le Chastillon, comportant un seuil en rivière.

Les seules incidences pouvant être concernées sont :

- le bruit (mais la distance d'environ 2 km empêche le cumul)
- la continuité piscicole. Pour cette dernière, il est prévu aux prises d'eau un dispositif de dévalaison; il n'est pas prévu de dispositif de montaison car des seuils infranchissables (dont des seuils RTM) existent sur le cours d'eau.

NB: Dans le programme de mesures 2016-2021 du SDAGE Rhône-Méditerranée, le Chastillon n'est pas identifié comme masse d'eau superficielle devant faire l'objet d'actions de restauration de la continuité écologique.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures proposées afin de réduire les effets notables du projet pourront être :

- Adapter le calendrier des travaux aux périodes les moins sensibles écologiquement (éviter)
- Plan de lutte contre les espèces invasives (éviter)
- Remise à l'état initial du terrain après enfouissement de la conduite, notamment pour restaurer la piste de VTT (réduire)
- Création d'une passe à poissons de dévalaison (réduire)
- Restauration des berges (réduire)
- Isolation phonique de l'usine (réduire)
- Ouverture de la vanne de dégravement en périodes de fortes eaux (réduire)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les principaux enjeux du projet sont liés au milieu aquatique, à la ressource en eau et au milieu naturel.

Le projet fera l'objet d'une demande d'autorisation environnementale unique et à ce titre les impacts et les mesures en faveur de l'environnement seront développées dans la pièce d'incidence environnementale.

Ainsi, nous estimons que le projet devrait être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 0: extrait de l'étude de faisabilité

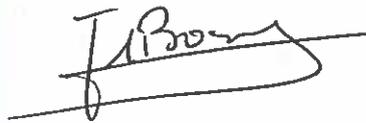
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ISOLA

le, 19 septembre 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus